Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 17 Octobre 1900. No. 48.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....
Europe (compris le port).......

La Bibliothèque du Parlement

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 15. rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIE
TOUS LES MERCREDIS;
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

NOUVEAU FEUILLETON

Le feuilleton du MANITOBA se terminant avec le présent numéro, nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous publierons prochainement un ouvrage célèbre :—

LE ROMAN D'UN JESUITE

Un bon nombre de personnes tiendront sans doute à s'abonner au MANITOBA, à cette occasion.

Afin de leur donner plus de temps pour nous écrire, nous publierons auparavant une bluette qui couvrira deux ou trois numéros du journal. Puis viendra—

LE ROMAN D'UN JESUITE

On peut prendre notre parole que c'est intéressant au plus haut point.

LA CHINE ET LE DROIT DES MISSIONS

On ne sait pas encore quel parti les puissances européennes prendront pour la Chine Les propositions russes servent certains intérêts, en contrarient d'autres. L'Europe est habituée depuis longtemps à considérer la Chine comme une proie. Le moment lui semble venu de mettre la main dessus, et la Russie qui veut évacuer Pékin, comme l'Angleterre veut y rester, comme l'Allemagne qui hésite entre les deux partis, ne poursuivent pas d'autres desseins que de s'assurer des avantages particuliers dans le vaste empire.

Quels que soient les arrangements auxquels on s'arrête, il y a en Chine des droits supérieurs aux intérêts politiques que poursuivent les puissances, et dont celles-ci devront tenir compte On a vu se former en ces derniers temps comme un mouvement d'opinion contre les missions, qui ont précédé dans le Céleste Empire les établissements civils européens. On a vu l'esprit anticlérical cosmopolite s'acharner sur elles et chercher à rendre les missionnaires responsables des désordres sanglants qui viennent de se produire en Chine. Le but de ces attaques est d'amener les gouvernements à se désintéresser des missions, à les rendre plus difficiles pour l'avenir, en plein régime de concordat européen qu'elles ne l'ont été dans les temps de persécution.

On a voulu dire, pour excuser l'insurrection chinoise, que c'étaient les missionnaires qui l'avaient provoquée en venant inquiéter les populations en leur prêchant une religion contraire à leurs croyances, en troublant leurs idées, leurs habitudes. Ce n'est pas aux missionnaires catholiques que le reproche convient. Depuis des siècles, l'Eglise travaille prudemment, discrètement à l'évangélisation de la Chine. C'est une oeuvre de paix et de progrès qu'elle poursuit à travers les vicissitudes des temps.

Au seul point de vue de la civilisation générale, on peut dire que la politique qui eût consisté à opérer un rapprochemont de l'Orient et de l'Occident par la conversion de la Chine au christianisme, était préférable à la politique d'envahissement et de violence que pratique l'Europe en ce moment. Et l'Eglise y aurait peut-être réussi déjà, comme le précédent du XVIIe siècle autorise à la croire, si elle n'avait pas été tant de fois entravée, soit par l'indifférence, soit par la mauvaise volonté des gouvernements civils.

Mais aujourd'hui, n'est-ce pas la conduite de ces mêmes gouvernants, les procédés de leurs agents ou de leurs émissaires, l'attitude des trafiquants et des financiers européens qui ont lésé le plus vivement les droits de la Chine, contrarié ses intérêts, choqué ses idées, ses usages ? Y a-t-il eu de ce côté-là, les mêmes hautes préoccupations que de la part de l'Eglise, le même but supérieur, la même prudence, les mêmes prudences, les mêmes ménagements ?

Il y a souvent contre les missions, à l'instigation des mandarins hostiles ou des chefs de sociétés secrètes, des émeutes populaires, des représailles sanglantes, mais jamais elles n'eussent causé dans tout l'empire ce soulèvement général qui vient d'armer toutes les classes contre les Européens. Ce n'est pas la prédication pacifique de l'Evangile qui a provoqué en Chine cette haine féroce de l'étranger, mais bien l'ingérence excessive des gouvernements européens dans les affaires de l'empire, l'abus de certains traités imposés par eux en vertu du droit du plus fort, l'avidité de leurs nationaux venus en colons ou en marchands derrière leurs consuls, les entreprises d'exploitation de canaux et de chemins de fer qui menaçaient son indépendance nationale ou troublaient ses habitudes, les menaces d'invasion et de partage devenues de plus en plus ouvertes. Ce sont tous ces excès qui sont la cause de l'insurrection de la Chine contre l'Europe et non l'évangélisation paisible.

En tout cas, les envoyés de l'Eglise catholique sont partout chez eux dans le monde. C'est cela qu'il faut rappeler hautement à la face des pouvoirs civils et des faux sages qui les accusent de zèle intempestif et turbulent. L'Eglise a mandat divin d'enseigner toutes les nations. C'est sa mission propre de porter l'Evangile dans le monde entier. Il faut que les gouvernements s'en accommodent, eux qui auraient le devoir de la favoriser. Les missionnaires sont les représentants de cette politique de conquête évangélique ; ils ont droit à tous les égards, à toutes les protections.

L'Europe ne peut, sans manquer à sa qualité de chrétienne et même sans forfaire à sa mission civilisatrice, négliger d'assurer le sort des missions dans les arrangements et traités à intervenir avec la Chine. Et en cela, elle servira bien plus la cause du progrès et de la civilisation que tout ce qu'elle pourra faire elle-même par sa diplomatie, ses soldats et ses colons. Plus elle se mettra avec l'Eglise, plus elle s'assurera les avantages temporels qu'elle cherche, en voulant s'établir en Chine.

ARTHUR LOTH.

INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'intérêt général, c'est la santé de chaque individu et de la communauté prise ensemble. La plupart des maladies dont nous souffrons ont pour cause la faiblesse et l'altération du sang. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONNARD rendent au sang sa force et sa pureté.

POUDRES A PATISSERIES

Rapport du Departement du Revenu de l'Intérieur

L'Analyste en chef recommande que la vente des Poudres contenant de l'Alun soit interdite

Le département du Revenu de l'Intérieur a publié son rapport concernant les Poudres dont on se sert pour les fins cuisinières, (Bulletin No. 68). Ce rapport contient l'analyse de 156 échantillons de poudre pris chez les détail leurs et les manufacturiers de poudres dans la Puissance. On y voit que 85 pour cent de ces échantillons contiennent de l'alun. A raison de cette large proportion de poudres adultérées, l'analyste en chef MacFarlane recommande que des procédures légales soient prises contre les personnes qui en font la vente. Il en donne pour raison que ces poudres sont injurieuses à la santé, et il pense que les cours de justice en condamneront la vente. Les analyses ont été faites par l'assistant-analyste, M. A. McGil, lequel discute l'effet malfaisante de l'alun dans les poudres de cuisine. M. McGill ajoute : " Dans mon dernier rapport, j'ai fait connaître une conviction, basée sur des témoignages, fruit de l'expérience, que l'alun dans les poudres de cuisine est dangereux pour la santé.

"La masse de preuves recueillies depuis, m'a de plus en plus confirmé dans ma conviction. Mon opinion personnelle est décidément contre l'usage de l'alun. La santé d'une nation est une chose trop importante pour qu'on la mette impudemment en péril. Et s'il est possible d'en prohiber la vente par une loi, il est désirable que les manufacturiers de poudre où l'alun entre comme ingrédient, soient requis d'en constater, sur les paquets, la proportion."

Le professeur Ruttan, du Collège McGill, de Montréal. qui a conduit une série d'expériences sur les qualités digestives du pain où il entre des poudres d'alun, introduisent, sous forme de nourriture d'un usage général, des agents qui sont nuisibles à l'activité opérative des ferments digestifs. Elles doivent, par conséquent, être contraires à la santé ; et la seule chose à faire, c'est d'en éviter l'usage."

Voici les noms des Poudres de cuisine contenant de l'alun vendues dans nos alentours, telles qu'indiquées dans le rappert de l'analyste :

Poudres a cuire contenant de l'Alun.

WHITE STAR, WEST END, SMITH'S CREAM } Contient de l'Alun.
Manuf. par Dyson, Gibson Co., Winnipeg, Man.

GOLD STANDARD } Contient de l'Alun.
Manuf. par Codville & Co., Winnipeg, Man.

BLUE RIBBON } Contient de l'Alun.
Manuf. par Blue Ribbon Mfg. Co., Winnipeg, Man.

GOLDEN CROWN } Contient de l'alun.
Manuf. par W. Tufts & Son, Vancouver, B. B.

MAGIC .... Contient de l'Alun.
Manuf. par E W. Gillett, Toronto, Ont.

REGAL.... Contient de l'Alun.
Manuf. par Pure Gold Mfg. Co., Toronto, Ont.

PURITY ... Contient de l'Alun.
Manuf. par Purity Baking Powder Co., Toronto, Ont.

OCEAN WAVE ... } Contient de l'Alun.
Manuf. par Hamilton Coffee & Spice Co., Hamilton, Ont.

KITCHEN QUEEN, JUBILE, HALLONQUIST'S CREAM } Contient de l'Alun
Manuf. par F. F. Dally & Co., Hamilton, Ont.

CLIMAX... Contient de l'Alun.
Manufacturé par Ralston & Co., Hamilton, Ont.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC

—La solennité de la fête du Saint Rosaire a été célébrée avec grande pompe, hier, dans toutes les églises de la ville.

A la Basilique, Mgr Marois a chanté la messe et le sermon a été donné par le R. M. B. Paradis, vicaire. Sa Grandeur Mgr l'archevêque assistait au trône.

—Un triste accident est arrivé vers midi, aux ateliers de M Léger Brousseau, rue Buade.

Un jeune homme, du nom de Bégin, employé comme pressier, était à imprimer sur une presse Gordon, quand, en voulant redresser une feuille de papier, il se fit prendre la main droite entre les rouleaux et eut les doigts horriblement écrasés.

Le jeune homme a été transporté chez lui à Lévis.

—Un voyageur, arrivé de la vallée de Métapédia, nous dit qu'il est tombé un pied de neige le 7 oct. en cet endroit.

Au contraire, sur le chemin de fer du Lac Saint-Jean, le même jour, on a ouvert les chars à cause de la chaleur qu'il faisait.

SAINT-HILAIRE

(D'un correspondant spécial)

—M. L. P. Brodeur, M. P., qui était malade la semaine dernière, est parfaitement rétabli et est maintenant capable de vaquer à ses nombreuses occupations.

—M. l'Inspecteur Molleur a fait ses conférences pédagogiques à Saint-Charles où les instituteurs et institutrices de Saint-Hilaire se sont rendus avec plaisir pour entendre ces instructions qui font tant de bien dans le corps enseignant.

HENRYVILLE

—M. Léon Bénard, de Saint-George d'Henryville, est arrivé la semaine dernière du Nord-Ouest, avec deux chars de chevaux de race : percherons, clydes et anglais. Pesanteur de 900 à 1,300 lbs.

LACOLLE

—Notre digne pasteur, M. l'abbé Demers, vient de quitter cette paroisse pour aller desservir celle de Sainte-Brigide, à Montréal. Son successeur est M l'abbé Bertrand auquel nous souhaitons une cordiale bienvenue.

IBERVILLE

—Le premier octobre, est décédée en cette ville Mme Sophie Aglaé Tassé, veuve de feu M. Joseph Dacier. Ses funérailles ont eu lieu jeudi, le 4 courant en notre église paroissiale. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Maxime Tassé, curé de Longueuil et frère de la défunte, assisté de M. l'abbé Létourneau, chapelain du Juvénat des Frères Maristes, et de M. l'abbé Loiselle, comme diacre et sous-diacre. La défunte était âgée de quatre-vingt-un ans et neuf mois.

SAINT-JEAN (D'IBERVILLE)

—Samedi dernier on a retrouvé sur une batture, à quelque distance du pont du Vermont Central, le cadavre d'un nommé Phillias Dextrase, de cette ville, que l'on suppose s'être noyé en tombant à bas de ce pont samedi soir, le 29 septembre.

—L'hon. juge Rouleau, de Calgary, N. O., était de passage à Saint-Jean il y a quelques jours, et est allé rendre visite à l'hon. juge Charland. L'hon. juge est parti pour Ottawa lundi, où il se rendait en mission officielle, et de là, retournera au Nord-Ouest.

L'IMPORTANCE DU SANG PUR

Dans sa course à travers le corps, le sang nourrit les organes et en même temps, il les nettoie. Les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD rendent le sang pur et vigoureux, et propre à accomplir ces deux fonctions.

Le Manitoba.

Mercredi, 17 Octobre 1900

UNE PERLE

Une perle, trouvée dans le discours de M. Tarte, à Saint-Jean, le 19 courant !!

" Pour avoir des revenus plus considérables a dit le ministre des Travaux Publics, il fallait nécessairement que les dépenses augmentassent."

Voilà, en vérité, une belle combinaison !

Pour se donner le plaisir d'avoir des revenus considérables, ces messieurs du gouvernement augmentaient les dépenses !

Mais ces dépenses, qui les paient ?

C'est le peuple !

Et les revenus, qui les mangent ?

C'est le gouvernement !

Ainsi, ces messieurs, pour vivre gras, taxent le peuple.

Voilà quelle a été la politique de M. Laurier, de M. Tarte, les chefs de M. Bertrand.

Voilà le gouvernement qui voudrait être maintenu au pouvoir.

Le devoir d'un gouvernement n'est pas de taxer le peuple pour avoir de gros revenus, mais de diminuer les dépenses afin d'avoir à prélever moins d'argent sur les contribuables.

Que diriez-vous, électeurs, d'un Conseil municipal qui viendrait vous dire : " Nous allons vous taxer dix cents dans la piastre ; nous allons par là réaliser des revenus considérables, et puis après, nous les dépenserons gaîment."

C'est là la théorie énoncée dans le discours de M. Tarte ; c'est la théorie sur laquelle a vécu le gouvernement.

Cela explique le mot célèbre de M. Tarte, il y a deux ans. A ceux qui reprochait au gouvernement de trop dépenser, il répondait : " Ah ! vous trouvez que nous dépensons trop ! Eh bien ! attendez à l'année prochaine, vous en verrez bien d'autres."

En effet, les dépenses ont continué d'augmenter. C'est au point qu'à la dernière session, le gouvernement a soumis aux chambres un buget d'à peu près cinquante millions de piastres.

Un beau chiffre, n'est-ce pas ?

Eh bien ! Ça va continuer, à moins que les électeurs, ouvrant les yeux sur cette trop rapide augmentation des dépenses, de la dette et des taxes, ne mettent le holà à cette danse des millions en renversant ce gouvernement extravagant.

HIBBERT TUPPER Vs SIFTON

Vous parlez d'un éreintement !

M. Sifton s'est fait cingler des pieds à la tête pendant deux heures et est sorti plus mort que vif de la discussion.

Ses répliques ont été d'une faiblesse qui a cassé les bras à ses amis. Le ministre de l'Intérieur a tourné autour de toutes les accusations que sir Hibbert a portées contre lui dans l'administration des affaires du Yukon, mais n'a rien réfuter.

Le résultat de cette assemblée sera désastreux pour le parti libéral.

Hugh John est sûr de son élection à Brandon. Qu'il aura fait une belle besogne !

UN JOLI PROGRAMME

Il y a eu une convention libérale à Otterburne la semaine dernière. C'était pour choisir un candidat et y élaborer un programme.

Le candidat a été choisi : c'est M. S. A. D. Bertrand.

Le programme a aussi été indiqué.

Ce n'est pas long ni très glorieux ;

" Ote-toi de là que je m'y mette."

C'est M. Martin Jérôme qui a formulé ce joli programme, et M Bertrand a trouvé cela si grand qu'il a dit : oui.

Et tous les autres libéraux ont applaudi.

C'est donc entendu. La politique des adversaires de M. LaRivière consiste à vouloir destituer tous les conservateurs qui peuvent avoir des positions, et à se mettre eux-mêmes à la place.

Voilà à quoi les adversaires de M. LaRivière réduise la politique : une question de places.

Pourtant il y a de grands intérêts nationaux en jeu.

Peu importe ! Des places ! Des places, avant tout !

Nous faisons appel aux sentiments généreux et éclairés du peuple pour repousser des politiciens qui ne voient pas plus haut que cela et qui ne songent à exploiter la politique que pour exercer des vengeances sur leurs concitoyens, les mettre peut-être dans le chemin, et pour satisfaire leur propre appétit.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Les journaux de la province de Québec nous apprennent que l'hon juge Bourgeois, du tribunal des Trois-Rivières, a pris sa retraite il y a une quinzaine de jours. A cette occasion, il y a eu une démonstration très émouvante. L'honorable juge avait cru convenable de réunir les membres du Barreau pour leur remettre un certain nombre de causes qu'il avait prises en délibéré. Tout en procédant à ces fonctions, les dernières de ce genre pour lui, il adressa quelques mots d'adieu au barreau. Alors, plusieurs avocats se levèrent à tour de rôle et témoignèrent, par leurs paroles, de l'estime dont jouit l'honorable juge et du regret que cause sa retraite.

M. le juge Bourgeois est le père du savant jésuite que Saint-Boniface a l'avantage de posséder depuis plusieurs années et qui a préparé la grande représentation grecque donnée au collège au printemps dernier. Il est connu que l'honorable juge qui prend maintenant sa retraite a substantiellement aidé au succès de cette fête, unique dans l'Ouest Canadien.

QUAND ON A DU TACT...

Le temps des élections est une époque harassante. Voyages, veilles, discours, révision de listes, comités, tout cela bat son plein pendant plusieurs semaines.

Heureusement pour tout le monde, cependant, les campagnes électorales donnent presque toujours lieu à divers incidents qui dérident les figures dans les deux camps et rendent le champ de bataille moins pénible.

Le comté de Provencher est un chançard, cette année, sous ce rapport : la lutte s'est engagée au bruit d'un vrai bon éclat de rire !

C'était à la convention libérale d'Otterburne.

M. Charles-Henri Royal, autrefois bleu comme prune, rouge comme tomate aujourd'hui, proposa M. S. A. D. Bertrand comme candidat, et, très convaincu, fit un discours dont nous détachons les paroles suivantes :

"Je vous remercie, messieurs les délégués ; j'espère que vous continuerez le travail que vous avez si bien commencé. J'espère que j'aurai lieu de vous féliciter tous et chacun de vous en particulier d'*avoir élu pour la première fois dans l'histoire du comté de Provencher un représentant sincère, honorable, digne de confiance............*

Zuze, mon bon, de l'épatement de l'assemblée à ces paroles !!!

Ainsi d'après M. Henri Royal, il n'y a jamais eu pour le comté de Provencher de député sincère, honorable, digne de confiance !!

Ni l'hon. M Pierre Délorme, qui était présent à la convention et ne méritait assurément pas une telle insulte, ni l'hon. Sir Geo. Etienne Cartier, ni M. Louis Riel, ni M. Bannatyne, ni l'hon. juge Dubuc, ni l'hon. M. Joseph Royal (père de Charles-Henri cimentionné) n'étaient de sincères, honorables et dignes députés de Provencher ; telle est l'opinion de M. Henri Royal, le parrain de M. Bertrand dans cette lutte !

Et M Bertrand a accepté cette préface à sa candidature, se rendant par là solidaire de l'outrageante bourde commise par M. Royal.

Notes Politiques

M. H. Cook, un libéral fortuné d'Ontario, — libéral de vieille date—vient de déclarer que des amis du gouvernement lui ont demandé dix mille piastres, et que pour cela, on lui donnerait un siège au sénat. C'est ainsi que l'organisation libérale prélève des fonds d'élection.

Indigné, M. Cook a refusé et il reproche hautement au gouvernement ces manœuvres corruptrices, qu'il appelle déshonorantes.

***

M. Tarte, parlant l'autre jour à St.Jean, le chef-lieu du comté qui n'en veut plus, faisait une admission significative. La voici :

" Il est vrai de dire, soupirait le ministre des Travaux Publics, que le parti libéral est plus divisé que le parti conservateur."

C'était dire en termes voilés qu'il y a bien des libéraux qui sont aujourd'hui dégoûtés de leurs chefs et qui se rangent du côté des conservateurs ou sortent de la politique.

Voilà pourquoi le gouvernement Laurier sera défait cette année.

***

Les amis de M. Bertrand font annoncer par leurs journaux qu'il va gagner par une majorité de 600.

Prenez garde, messieurs ! vous êtes trop gourmands ; ça va vous étouffer.

***

Les salles de comité de l'hon. M. LaRivière sont remplies tous les soirs.

***

M. S. A. D. Bertrand est invité aux assemblées de l'hon. M. LaRivière. Va-t-il s'arranger pour accepter, au moins, deux ou trois invitations ?

Ce serait à souhaiter. Lui qui est si brave (?) ne doit pas craindre ces rencontres. D'autant plus que quand on est défendu par un pistolet comme M. C. H. Royal, on n'a rien à redouter !

***

DU GRABUGE

On nous informe, disent plusieurs journaux de Québec, que M. Richer, maire de Saint-Hyacinthe, et M. Dessaulles, ex-maire et député provincial de ce comté, ont signifié à sir Wilfrid Laurier que s'il allait dans le comté de Labelle combattre M. Bourassa, ils opposeraient M. Bourassa à l'hon. M. Bernier dans le vieux comté de Saint-Hyacinthe.

Il faut croire que MM. Dessaulles et Richer, deux libéraux de vieille date, ne sont pas très amourachés du candidat de M. Laurier.

Cela revient à ce que dit M. Tarte. Le parti libéral est divisé. Il tombe en pièces.

***

Les élections du comté de Provencher désirent des assemblées contradictoires. M. Bertrand va-t-il être assez homme pour répondre aux invitations réitérées de M. LaRivière ?

***

Un libéral vient de déclarer que M. LaRivière sera battu par plus de 600 voix. T'as qu'à voir !

***

Nous avons lu, du coin de l'œil, la correspondance politique publiée dans *L'Echo de Manitoba* et signée " Ed. Colleaux, Deleau." La correspondance ne vaut rien et notre temps est trop précieux pour le consacrer à de pareilles élucubrations. Nous répondrons au sieur Colleaux quand les poules auront des dents.

***

Les meilleures nouvelles nous arrivent de partout dans le comté de Provencher.

***

M. Bertrand en aura assez de la politique, au lendemain de la votation.

***

M. LaRivière reçoit partout le meilleur accueil. Il fait une très belle tournée.

CE QUE VOULAIT

La Convention Liberale d'Otterburne

Il n'y a eu qu'une seule résolution de passée à la convention libérale d'Otterburne, et cette résolutien a trait à une vulgaire question de crèche et de picotin.

Voici ce morceau chétif et bien caractéristique :

" Attendu qu'un état de " choses a existé dans le passé " au sujet du patronage, et " attendu que l'association ré" unie ici présent veut que " cet état de choses cesse, il " est en conséquence résolu " que le candidat choisi pro" mette et déclare que le dit " patronage soit exclusivement " donné aux libéraux du Ma" nitoba reconnus comme tels, " et qu'en outre nous voulons " que les employés conserva" teurs résidant dans le comté " de Carillon soient destitués " de leur emploi autant qu'il " est possible de le faire ; en " conséquence nous demandons " que le candidat se rende à " notre demande."

!!!

Et la convention a chaleureusement applaudi !

Ce qui revient à dire que leurs protestations de jadis sur leur fierté nationale, sur leur patriotisme, sur leur dévouement à la chose publique, n'étaient qu'histoires et chansons dans leur bouche et que la seule bonne et utile à leurs yeux, c'est un bon pot-au-feu !

L'ANEMIE

C'est le mal profond, qui mine, ravage et anéantit tout le système. L'anémie creuse les joues, émacie le corps et la figure, et donne au teint une couleur cadavérique affreuse et repoussante.

C'est l'épuisement de la vie et la mort lente, affreuse, agonisante et pleine de souffrances.

Pour vaincre ce mal, il faut un puissant tonique, éprouvé, connu de tous, recommandé par les médecins.

Le seul efficace et possédant toutes les propriétés voulues sont les

Pilules de Longue Vie

(BONARD)

Nous ne voulons chercher d'autre preuve de la merveilleuse efficacité de notre remède que dans le témoignage qu'en donne Madame Caster, 1724, rue Ontario, guérie après avoir essayé sans succès une foule d'autres préparations. Ce que dit Madame Caster est corroboré par une foule de personnes qui ont pris les Pilules de Longue Vie.

Voici ce qu'écrit Madame Caster:



MESSIEURS,

J'ai souffert pendant plusieurs années de cette terrible maladie qu'on appelle l'anémie.

J'avais le sang tellement pauvre que, dans l'été même, j'avais constamment les extrémités froides; ainsi, jugez de l'état de faiblesse dans lequel je me trouvais. J'essayais tous les remèdes que l'on me recommandait; les préparations ferrugineuses de toutes espèces, je les ai épuisées, je crois, complètement; et toujours sans amélioration et sans résultat. Si bien que j'en vins à essayer les Pilules de Longue Vie. Après en avoir pris seulement deux boites, j'éprouvais un changement assez notable pour me décider à continuer.

Ce que je fis; et maintenant, après six mois de ce traitement, je jouis d'une santé solide et les douleurs que je ressentais sont disparues.

Je dois tout cela aux Pilules de Longue Vie, que je considère comme incomparables pour renforcir le sang et le système en général.

MADAME L. CASTER.

Nous vous offrons une boite de Pilules de Longue Vie absolument pour rien.

Afin de démontrer la conviction profonde que nous avons de pouvoir vous guérir, si vous souffrez d'anémie, d'épuisement général, en un mot, de faiblesse féminine, nous sommes prêts à vous fournir, sur réception d'un timbre de 2 cents, une boîte de Pilules de Longue Vie (Bonard) gratuitement, et même de vous donner gratuitement des consultations par lettre ou à nos bureaux pour déterminer le meilleur traitement à suivre pour vous faire revenir à la santé. Nos consultations se donnent au nº 202 de la rue Saint-Denis, de 9 a.m. à 6 heures. p.m.

Profitez-en sans retard.

LA COMPAGNIE FRANCO-COLONIALE, 202 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

Ecrivez pour notre livre et échantillon gratis.

NO. 1

AVIS

Nous etendrons de trois mois le terme d'abonnement de toute personne qui, deja abonnee elle-meme, nous enverra le nom et la souscription ($1.00) un nouvel abonne . . .

GRANDE ASSEMBLEE POLITIQUE

A Lorette — Dimanche Dernier

Après la messe, dimanche dernier, les électeurs de la bonne vieille paroisse de Lorette se rendaient à la salle municipale pour entendre discuter les questions politiques du jour. L'hon. M. LaRivière, qui représente cette localité depuis 22 ans, tant à la législature locale qu'au parlement fédéral, fit un intéressant discours sur la politique fiscale et les fausses promesses de l'administration du jour. Toutes les personnes présentes semblaient heureuses d'entendre traiter sérieusement ces importantes questions. H. W. Lagimodière, député local, se déclara favorable à la candidature de M. Bertrand, sans toutefois réfuter aucun des arguments de M. LaRivière. Il prétendit que l'hon. sir Chs Tupper n'avait pas de programme, sans cependant dire quel est celui du gouvernement actuel. En terminant ses remarques M. Lagimodière déclara reconnaître que l'hon. M. LaRivière a rendu beaucoup de services à la population, que c'était un homme honorable et dévoué, tout en réclamant les mêmes qualités pour son candidat.

L'assemblée se termina par quelques mots de remerciements de la part de M. LaRivière.

Dans le cours de l'après-midi, une trentaine d'électeurs se rendirent à la maison de M. Rémi Manaigre pour offrir leur concours à l'élection de l'hon. M. LaRivière.

COMTE DE MORRIS

L'hon. M. Campbell ayant accepté le poste de procureur-général, il lui faut subir une nouvelle élection. Nous espérons qu'il sortira vainqueur de la lutte qu'on veut lui faire.

Il est rare que l'on s'oppose à la réélection d'un ministre. Le témoignage de confianee qui lui est donné par la couronne est ordinairement ratifié par le peuple sans contradiction ni récriminations.

Ainsi, dans la province de Québec, l'hon. M. Gouin, qui vient d'entrer dans le cabinet provincial, a été réélu par acclamation.

Il n'en sera pas ainsi de M. Campbell. Il paraît en effet qu'on lui fait de l'opposition.

Pendant les quelques mois qu'il a occupé son siège à la législature, M. Campbell s'est montré digne du mandat qu'on lui a confié en décembre dernier. Il a rendu des services insignes à son comté, et, en chambre, il a pris une place distinguée. Il n'y a pas de raison de rompre à son égard la tradition parlementaire que nous venons de rappeler.

Nous espérons donc, encore une fois, que les électeurs confirmeront le choix que la Couronne a fait de M. Campbell. Ils se rendront compte des services que l'hon. M. Campbell sera en état de leur rendre en sa qualité de ministre. Ils apprécieront également l'honneur qui est fait à leur comté par cette promotion de leur député à l'un des départements les plus considérables de l'administration.

LAMENTABLE ACCIDENT.

Nous avons aujourd'hui à enrégistrer l'un de ces accidents qui jettent la stupeur dans les esprits et plongent les âmes dans la douleur: M. George Duflos, de Fannystelle, est décédé, dimanche soir, des suites de la décharge fortuite d'une carabine.

M. Duflos, à qui la fortune faisait des loisirs, aimait à chasser dans les grandes prairies qui environnent son domaine. Au retour d'une battue, il avait laissé ses armes dans une salle d'où il voulut, quelque temps après, les mettre dans un autre appartement, lieu où il les déposait d'ordinaire. Mais en passant d'une salle à l'autre, une carabine chargée, heurtée sans doute par la porte, partit soudainement et la balle, pénétrant par le côté, alla se loger près des vertèbres, traversant toute la région du cœur. Le pauvre blessé tomba pour ne plus se relever. A ses cris, son épouse, angoissée, accourut. Pendant quelques instants—moments terribles—elle se trouva seule avec l'agonisant. Bientôt cependant, des amis accoururent, appelés par les domestiques, et tous les secours et tous les soins possibles lui furent prodigués.

Deux médecins examinèrent la blessure et firent les sondages et les pansements nécessaires.

Mais la faiblesse du blessé était telle qu'il ne fût pas possible de faire l'extraction de la balle immédiatement. On comptait sur un léger retour des forces. Hélas! c'était un vain espoir. Le pauvre blessé, après avoir langui, dans des souffrances indicibles, pendant les journées de samedi et de dimanche, rendit enfin son âme à Dieu.

M. Duflos, bon chrétien, se voyant atteint si grièvement, voulut, dès le premier instant, se préparer au redoutable passage. De lui-même, il fit appeler le prêtre, qui s'empressa de lui donner tous les secours de la religion.

Il est mort, muni de tous les sacrements de l'Eglise.

Des sympathies, nombreuses et profondes, vont à cette jeune femme, si soudainement et si cruellement séparée de l'époux qui était sa joie. Nous y joignons les nôtres, aussi vives que le cœur peut les éprouver. Nous voulons aussi déposer sur la tombe de celui qui fut pour nous un ami, et pour notre pays, un bon citoyen, l'expression de notre douleur et nos prières.

M. Duflos et Madame Duflos, tous deux nés en France, vivaient dans notre pays depuis quelques années seulement. Nous croyons savoir que Madame Duflos repassera en France dans quelque temps, emportant avec elle les chères dépouilles qui ont été ce matin provisoirement déposées en terre, à Fannystelle, après de pieuses funérailles religieuses, auxquelles ont assisté, atterrés et émus, des amis et une foule nombreuse et sympathique.

ASSEMBLEES POLITIQUES

L'hon. M. LaRivière a commencé la série de ses assemblées publiques. Il était, dimanche dernier, à Lorette, où il retournera. Constatons que cette visite à Lorette a été couronnée de succès. L'hon. M. LaRivière y a retrouvé les sympathies qui lui sont acquises de vieille date.

A Saint-Boniface, il y avait lundi soir une autre assemblée publique, qui s'est tenue à l'hôtel-de-ville. Les salles étaient pleines d'électeurs attentifs. L'hon. M. LaRivière y a établi sa situation et fait le procès du gouvernement. L'accueil qu'on lui a fait est une anticipation de son triomphe prochain. Son discours commme sa personne ont reçu les fréquents applaudissements de l'auditoire. Ceux qui disent le contraire savent qu'ils faussent la vérité.

M. S. A. D. Bertrand n'y était pas.

A cette assemblée de Saint-Boniface, la candidature de l'hon. M. LaRivière a été appuyée par M. le sénateur Bernier et par le directeur du MANITOBA.

M. LaRivière a reçu le même accueil sympathique à Saint-Vital et à Saint Norbert où il a tenu hier des assemblées.

Nouvelle Agence

MM. Jean & Frères, marchands de St-Boniface, Man., viennent d'obtenir l'agence pour le Manitoba, des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard, et sont actuellement en état de fournir à toutes demandes de gros et de détail au même prix qu'à Montréal.

A. J. H. DUBUC.
AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE, ETC., ETC.
BLOC McINTYRE,
Chambre 313.
Winnipeg
Téléphone, 334.

Theo. Bertrand,
AVOCAT ET NOTAIRE,
HOTEL DE VILLE,
SAINT-BONIFACE, - - MAN.

ALF. J. ANDREWS. FLETCHE ANDREWS
JOSEPH BERNIER.
Andrews, Andrews & Bernier,
AVOCATS.
Bloc de la Banque d'Ottawa,
No. 263, rue Principale, Winnipeg.
Tel No. 427. B. de P. No. 1289.

Argent a Preter
—SUR—
PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,
BIELETS PROMISSOIRES,
CHATTELS MORTGAGES.
S'adresser à
THEO. BERTRAND,
Hôtel de Ville, St-Bonifac

Dr J. H. O. LAMBERT
Saint-Boniface

HEURES DE BUREAU:—8 à 9 a.m., 12 à 2 et 6 à 8 p.m. Hôpital de St Boniface, de 9 à 11.30 a.m. Winnipeg: bureau au coin des rues Main et Sutherland, au-dessus du magasin de M. Chouinard, No. 783 rue Main; heures de bureau: 3 à 5 p.m., tous les jours excepté le dimanche.—'Phone 1245

Nouvelle Installation.

Nous sommes maintenant dans notre nouveau local. Nous avons transporté notre magasin de Winnipeg ici, de sorte que, avec l'immense stock nouveau que nous avons aussi pu nous procurer, notre clientèle est sûre d'être servie avec des épiceries, provisions, etc., de premier choix et à des prix qui surprendront ceux qui voudront bien nous accorder leur patronage.

Ne pas oublier que nous continuons notre commerce de grains.

Nous échangeons le blé pour de la farine.

COLLIN & FILS,
AVENUE PROVENCHER,
Téléphone 604. ST-BONIFACE

GUÉRISSE TOUTES VOS DOULEURS AVEC LE
Pain-Killer
Qui vaut à lui seul une boite de remèdes.
Guérison simple, sure et rapide des
CRAMPES, de la DIARRHÉE, de la TOUX, du RHUME, du RHUMATISME, de la NEVRALGIE.
Boutellles de 25 et de 50 cts.
Défiez-vous des contrefacons.
N'achetez que l'article véritable, celui de PERRY DAVIS.

JOHN HUGHES,
Autrefois de la Maison
Hughes & Fils,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres.
EST MAINTENANT CHEZ
Clark Bros & Hughes,
500 RUE MAIN,
Tel. 1239.
Seul Char Funéraire.

J. THOMSON & Cie

Les meilleurs embaumeurs et directeurs de Pompes Funèbres, 529, rue Main, Winnipeg.

Nous avons le plus beau et le plus varié stock de la ville; nous achetons au comptant par char; nos prix sont de 20 à 30 p. c. plus bas que ceux de nos confrères.

Tombe blanche pour enfants, seulement $6.00.

Service de Premiere Class

Tout nouvel abonne qu nous enverra maintenanti $1.00 pour sa souscription recevra LE MANITOBA jusqu'au 1er Janvier 1902.

HONNEUR MÉRITÉ

Ceux qui sont parvenus à combiner un remède aussi parfait que le BAUME RHUMAL ont bien mérité de l'humanité.

Nous nous apercevons que des maitres de poste gênent notre circulation. Nous les prions d'être sur leur garde.

The D. & L. EMULSION

The D. & L. EMULSION
Est la meilleure préparation d'Huile de Foie de Morue et la plus agréable à prendre; elle convient aux estomacs les plus délicats.
The D. & L. EMULSION
Est prescrite par les médecins les plus distingués du Canada.
The D. & L. EMULSION
Réussit à merveille pour produire de la chair et donner de l'appétit.
Assurez-vous si c'est l'article véritable. | 50 cts et $1 la bouteille, DAVIS & LAWRENCE CO., Limited, Montreal.

G. L'Eveque
COPISTE

Si vous avez de la musique à faire copier ou à faire transposer, venez me voir et je vous garantis entière satisfaction.

Je copie aussi tout autre ouvrage, tels que:

ADRESSES, ECRITS QUI SE FONT VIEUX, MANUSCRITS DE TOUTES SORTES, ETC., ETC.

IMITATION EXACTE D'OUVRAGES D'ART.

Geo. L'Eveque,
BOITE NO. 124, ST-BONIFACE.

LA
Grande Vente Se Continue

Nous avons décidé de vendre à grands sacrifices un lot considérable d'habillements, grandeurs désassorties (odd lines), à n'importe quel prix.

Il nous faut les vendre.

Nous avons pris cette résolution pour faire place aux marchandises d'automne qui vont bientôt nous arriver.

Que ceux qui ont besoin d'habillements n'achètent pas ailleurs avant de venir vérifier par eux-mêmes la vérité de ce que nous annonçons.

Nous montrons les marchandises avec plaisir, et les visiteurs sont toujours bien reçus à notre magasin.

C. A. Gareau,
324, Rue Main.

Chez ......
Deegan
LA GRANDE VENTE

Occasionnée par le feu continue toujours chez—

... DEEGAN.

500 Paletots pour hommes et enfants doivent être vendus d'ici à trente jours . . . . . .

Ne— Manquez pas Cette Grande Vente.

Aussi ...

Un grand nombre d'habillements d'enfants à—

$1.50 et $2.00.

556 Rue Main.

10-10-19-3 m

Votre . . . GARDE-ROBE ...

Sera...

Sensiblement améliorée, si vous voulez venir choisir parmi nos Fourrures. La mode exige des Fourrures, le confort réclame des Fourrures et vous pouvez être à la mode et être confortablement mis si vous venez nous voir et si vous examinez nos marchandises et leurs prix.

HAMMOND and CO.
450 Rue Main

L'EXPOSITION DE PARIS

Les Attractions à l'Fxposition—L'Fxposition Coloniale du Trocadero

(De notre correspondant spécial)

Il y a aurait beaucop à dire sur les attractions qui sont trop nombreuses, pas assez intéressantes et souvent d'une moralité douteuse, mais les malheureux qui ont entrepris ces exhibitions sont dans un tel marasme que j'aurai pitié d'eux et je n'en dirai presque rien.

Leur spectacle est quelconque, le prix de leurs places exorbitant.

La raison est bien simple, qui les oblige à tenir haut le prix d'entrée et qui les force à n'avoir que des articles secondaires.

Ils ont commencé par payer un prix fou la concession de terrain, puis ils ont dépensé le reste de leur capital en constructions coûteuses; ils se sont donc trouvés sans avances ou presque, pour recruter une troupe d'élite et ont dû se contenter, faute d'argent, d'artistes ordinaires. Voyons un peu le résultat. L'*Assistance Publique*, aimable figure de la charité, *Laïques maçonnique et......obligatoire* leur enlève soi-disant pour les pauvres 11 p. c. de la recette brute. L'Administration Financière de l'Exposition prend 10 p. c., et impose une réduction de 25 p. c. en faveur des porteurs de *Bons de l'Exposition*, soit 46 p. c. de la recette brute, il leur reste donc 44 p. c. de cette même recette pour payer concession, constructions, frais généraux, publicité, troupe et rémunérer l'actionnaire. Qu'en pensez-vous?

Quoi qu'il en soit, nous allons rapidement passer dans la Rue de Paris, qui n'a qu'une chose de vraiment intéressante: le boniment, la parade faite à la porte du théâtre pour attirer le badaud à l'intérieur.

Cette parade est vraiment amusante et l'on peut dire certainement que le public est attiré presque malgré lui dans la baraque où il verra pour ses *trois francs* quelques chansonniers, ou quelques danseuses, ou quelques exhibitions de statues, etc., etc. Il sort parfaitement fixé sur l'intérieur mais il retourne volontiers devant le théâtre pour réentendre le boniment qui attirera d'autres naifs.

Il en résulte que la rue de Paris présente une animation extraordinaire, c'est le rendez-vous du soir, et l'on ne quitte pas l'Exposition sans y avoir fait un tour.

Les principales attractions de cette rue qui ne méritent certainement pas une description spéciale, sont:

La Roulotte, les Tableaux Vivants, la Maison du Rire, les Auteurs gais.

La Loïe Fuller, le Jardin de la Chanson, les Bonshommes Guillaume.

L'Aquarium, le Phono-Cinéma Théâtre, le Palais de la Danse.

La Maison à l'Envers, le Grand Guignol.

A côté de ces attractions fort banales, il y en a d'autres plus intéressantes et qui méritent une courte description.

Ce sont: *Le Palais du Costume, le Mareorama, le Village Suisse, le Tour du Monde, Les Panoramas du Transsibérien, de Madagascar, de la Mission Marchand, le Palais de la Femme.*

Le Palais du Costume est une des plus jolies et des plus artistiques reconstitutions de l'histoire du costume à travers les âges.

Les tableaux sont figurés par des personnages de cire, habillés richement et avec une exactitude parfaite, et placés dans des décors d'une architecture impeccable. Le tout est fort attrayant et absolument convenable.

Les tableaux les plus réussis sont:

L'Hommage à l'Impératrice (époque byzantine), Sainte Clotilde, Blanche de Castille, Le Tournois, Catherine de Médicis et l'Astrologue, François Ier au Camp du Drap d'Or, Henri IV et Gabrielle d'Estrées, Marie Antoinette à Trianon, L'Empereur Napoléon, et l'Impératrice Joséphine la Veille du Sacre, etc., etc.

Le Maréorama: Ici nous sommes à bord d'un transatlantique, parfaitement figuré; nous sommes sur le pont et nous allons faire la traversée de Marseille à Constantinople. Deux toiles qui se déroulent lentement à droite et à gauche nous donnent l'illusion parfaite de ce voyage, tandis qu'une machine spéciale imprime au pont sur lequel nous sommes placés un léger mouvement de roulis et de tangage. Ceci est dû au merveilleux pinceau du Maître Hugo d'Aléri.

Le Village Suisse est la reproduction fidèle d'un village de cette Suisse si belle et si vantée; tout y est: les rochers en ciment, le pâturage de la vallée jusqu'aux vaches qui paissent tranquillement.

A l'entrée, reconstitution de la rue du bourg avec boutiques et restaurants; une foule de suisses et suissesses en costume national vont et viennent, ajoutant à l'animation cette note piquante et amusante.

Le Tour du Monde. Le peintre Dumoulin nous montre ici un magnifique panorama de toutes les contrées du globe. L'Inde, la Chine, l'Amérique, l'Australie, l'Afrique se montrent à nos yeux émerveillés; sur le devant de ces toiles admirables, des indigènes en costume national qui viennent donner un air de réalité à ce beau spectacle.

Les Panoramas du Transsibérien, de Madagascar, de Marchand dus aux peintres Tynaise et Costelli, sont aussi très bien traités et fort intéressants.

Le Palais de la Femme, élégant pavillon où sont exposées en peinture, sculpture, miniatures, broderies, les œuvres de toutes les femmes célèbres et habiles. C'est un coquet boudoir, auquel une petite salle de théâtre où l'on donne de fort jolies représentations, donne un cachet spécial et bien féminin.

Il me reste peu de choses à dire car je ne veux pas parler de l'*ignoble roue*, qui dépare tout, ni de l'*Andalousie* au *temps des Maures;* le *Palais Lumineux Ponsin*, construit entièrement en verre et éclairé complètement à l'électricité est d'un assez joli effet; enfin, il reste la Grande Lunette de 1900, magnifique instrument d'optique qu'il faut savoir distinguer du Palais de l'optique dans lequel elle est placée. La lunette est une merveille, le palais une fumisterie.

Nous voici maintenant au Trocadero.

Par une heureuse combinaison, on a placé là tout ce qui regarde les colonies.

Les colonies françaises sont représentées chacune par un palais dans le style du pays; ainsi l'Algérie est la reconstitution habile et ingénieuse d'une mosquée; la Tunisie est représentée par le Look tunisien, c'est un petit quartier composé de plusieurs rues et comprenant 34 boutiques; le Cambodge nous montre une pagode avec ses alentours; le Tonkin, Saint Pierre et Miquelon, les îles d'Océanie, la Nouvelle Calédonie, le Congo, Madagascar sont également représentés.

La Russie nous montre une exposition importante de la Sibérie et des possessions analogues ainsi qu'un superbe panorama du chemin de fer Transsibérien dont je vous parlerai en détail quelque jour.

Le Transvaal, d'actualité par sa vaillante lutte pour la liberté, nous fait voir la façon d'extraire l'or de la terre et de le traiter; à signaler également une ferme boër.

La Hollande, le Japon, la Chine, l'Egypte, la Perse sont également représentés.

Vient enfin l'Angleterre, divisée en plusieurs branches; les Indes, la Birmanie, les autres colonies et enfin le pavillon du Canada, qui a eu, on peut le dire, le plus de succès de cette partie du Trocadero.

L'exposition du Canada est d'une belle ordonnance et chaque produit est bien séparé et bien présenté.

Le succès est d'ailleurs venu couronner le travail, car le Canada a obtenu 284 récompenses, 32 grands prix, 72 médailles d'or, 92 d'argent, 60 de bronze et 28 mentions honorables.

Il est connu et avéré que dans les bois de construction, l'industrie laitière, les machines agricoles, les produits de la terre, céréales, etc., le Canada tient une des premières places dans le monde; l'Exposition de 1900 a été pour le Dominion un éclatant triomphe; elle l'a posé comme une puissance coloniale de premier ordre, qui peut prétendre à se développer et à s'agrandir sans avoir à faire de bassesses à la nation-mère.

R. PIERRE.

LA TAXE DIRECTE

S'avance rapidement sous l'administration Laurier

Nous lisons dans le *Courrier du Canada:*

Quand il survient une ère de prospérité, les contrées prudentes en profitent pour réduire leur dette nationale.

Sous le régime du parti libéral, l'augmentation du revenu a été gaspillé en des débauches électorales sans précédent dans l'histoire de notre pays et même d'aucun peuple.

Non contents d'avoir dépensé ainsi l'excédant du revenu les ministres libéraux ont encore accru la dette publique en accordant des contrats scandaleux et en inaugurant une ère de corruption politique sans égale.

C'est exactement la politique suivie autrefois sous le régime Mercier, politique qui plongea la province de Quebec dans les dettes et l'amena à la taxe directe sur les ventes de terrains, les hypothèques, les successions, et qui menaça non seulement le commerce et l'industrie, mais même l'agriculture.

Mettons fin à la politique néfaste et prodigue qui menace d'engloutir les ressources de notre pays.

Et pour cela, votons contre les candidats du gouvernement Laurier.

Si les libéraux retournent au pouvoir, nous pouvons nous attendre, comme inévitable résultat, à un carnaval de corruption politique et finalement à la taxe directe.

Chassons donc les pillards du pouvoir; si leurs successeurs veulent les imiter, nous les chasserons aussi.

C'est ainsi que le peuple règnera.

DISSOLUTION DU PARLEMENT

Une erreur typographique nous a fait dire, la semaine dernière, que la votation, pour les élections fédérales, devait avoir lieu le 7 décembre. C'est le 7 novembre qu'il aurait fallu dire.

SECRET DE LA LONGÉVITÉ

Le secret de la longévité, c'est de conserver un sang frais et pur en faisant usage des PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD.

SON EX. MGR FALCONIO A CALGARY

Mercredi dernier, 3 oct., Son Excellence Mgr Falconio était invité à un banquet donné par le R. P. A. Lemarchand, O.M.I., P. P., et les dames de la paroisse dans la salle du C. M. B. A. Le R. P. Leduc, O. M. I., V. G., souhaita la bienvenue à Son Excellence, en français, lui faisant l'historique de la mission de Calgary, ce qui intéressa beaucoup tous les convives.

Sur la demande du R. P. Lemarchand, M. G. W. Costello prit ensuite la parole. Il était enchanté d'avoir l'occasion de parler en présence d'un auditoire aussi distingué, et commença par dire qu'il était dans le Nord-Ouest depuis dix-sept ans, et que le premier blanc qu'il rencontra fut le R. P. Lacombe. Il parla avec enthousiasme de cette entrevue et des services qu'ils se sont rendus mutuellement.

Puis il ajouta: Le R. P. Claude, le R. P. Legal (aujourd'hui notre coadjuteur), se trouvaient ici au printemps de l'année 1884, alors qu'une nouvelle église était construite sur l'autre rive de la rivière du Coude, dans une très belle positton, et bien que cette église ne fût fréquentée que peu de temps, elle montrait cependant le zèle des RR. PP. pour la gloire de Dieu et le progrès. La ville ayant changé de place, on fut obligé de transporter la petite église St Patrice sur la terre de la mission où le St Sacrifice a été offert pendant de longues années.

M. G. W. Costello parla ensuite de la prospérité de Calgary dont les RR. PP. Oblats surent profiter sous la sage direction du R. P. Leduc. Il félicita ce Père d'avoir construit une belle église, d'avoir travaillé à l'organisation des écoles séparées dans le Nord-Ouest, et à la construction de l'hôpital de Ste Croix. "A qui devons-nous, dit-il, nos écoles séparées? Je puis affirmer que nous les devons au zèle vigilant et dévoué des évêques et des Pères Oblats de Marie Immaculée ici et dans tout le Nord-Ouest."

Enfin il termina son discours en félicitant avec la plus sincère reconnaissance les RR. PP. Oblats qui ont travaillé et travaillent encore dans la mission de Calgary.

***

Les dames catholiques de Calgary organisent un grand bazar qui aura lieu dans le mois de novembre, au profit de l'Eglise Ste Marie.

BAZAR DE WINNIPEG

Hier a eu lieu au Maw's Hall, près du marché, l'ouverture du Bazar organisé au profit des écoles catholiques de Winnipeg.

C'est M. l'abbe Cherrier qui est le directeur de ce bazar. Mde N. Bawlf est la présidente de la table de la paroisse de Sainte-Marie; Mde Connell est chargée de la table de la paroisse de l'Immaculée Conception, et Mde. Geo. Germain, de la table des rafraîchissements.

Nous avons visité les salles du Bazar et nous pouvons assurer nos lecteurs qu'il ne seront pas désappointés s'il veulent bien aller y dépenser leur obole.

Jeudi soir, dîner pour les personnes des paroisse de Saint-Boniface, de Sainte-Marie, et de l'Immaculée Conception. Tables de premier choix midi et soir durant tout le temps du Bazar, L'Orchestre Evans a été réservé pour rendre les soirées plus attrayantes.

ALERTES!

Couservateurs du Comte de Provencher! M. LARIVIERE doit etre elu par une ecrasante majorite.

SIR ADOLPHE CARON

La Presse, parlant récemment de sir Adolphe Caron, révélait au public un fait qui intéresse la population catholique du Manitoba. Il est de notre devoir—un devoir de reconnaissance—de donner à ce fait la publicité du MANITOBA.

"Nous nous rappelons de lui une action bien méritoire: l'appel au Conseil Privé des écoles du Manitoba. Sans lui, rien ne se faisait, car sir John Thompson, intimidé par sa qualité de catholique, ne voulait pas prendre un sou de l'argent fédéral pour cet important appel. Il en conféra avec son collègue, sir Adolphe Caron, qui comprit son idée et entreprit de trouver les fonds.

"L'aventure, qui tourna à bien, coûta $8,000. C'est sir Adolphe, seul, qui les trouva. Il eut le pénible devoir d'aller de la Colombie Anglaise à Halifax, pour tendre la main. Il ne recula devant aucune humiliation; car on sait ce que ces missions en comportent. Son succès est son éloge."

LITERATURE D'ELECTION

M. S. A. D. Bertrand et son caporal de *L'Echo de Manitoba* s'apprêtent à lancer dans le public une brochure sur la question des écoles du Manitoba. Ces deux vigoureuses cervelles ont la prétention bien modeste de "jeter une clarté nouvelle" sur les événements qui nous ont amenés à l'état où nous sommes aujourd'hui.

Cette brochure, actuellement en voie de publication dans *L'Echo*, débute avec des airs d'une modération, d'une impartialité et d'une sincérité vraiment touchantes. Mais quand on arrive au cœur du travail, on reconnaît vite le vieux jeu des copains: mentir, dénaturer les faits, calomnier et ensuite tirer les conclusions les plus sangrennes.

Ainsi on reconnait que c'est Greenway qui nous a enlevé l'usage officiel de notre langue et nos écoles catholiques, mais on veut en tenir Norquay responsable.

C'est clair, n'est-ce pas? Et c'est logique; tout comme deux et deux font cinq.

Le reste est du même genre: c'est un enchevêtrage et un tarabiscotage de faits, de citations, d'inductions, de déductions et de conclusions extraordinaires. Ce serait amusant à lire si ce n'était pas si diffus.

Si vous trouvez dix fidèles pour lire cela, soyez contents, messieurs. Si vous croyez battre M. LaRivière avec cette brochure-là, vous êtes naifs.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

SAINT-LAURENT

La date de notre bazar est encore changée, au lieu du 26 la date est fixée au 11 de Novembre.

FANNYSTELLE

Les battages tirent à leur fin

—A part le triste et terrible accident arrivé à M. Duflos, nous comptons dans la quinzaine une autre mort presque subite. Madame Boisvert est décédée après quelques heures de maladie seulement.

—MM. Achille Hamel, Delphis Osmeau et M. Cardinal, tous trois de Saint-Joseph, dans le Kansas, étaient de passage ici la semaine dernière, en exploration pour le compte d'un certain nombre de familles du Kansas qui songent à venir s'établir au Manitoba. Ces délégués se sont montrés très satisfaits de leur visite. Leur rapport sera favorable à Fannystelle.

LORETTE

15 Oct.—Tous les étrangers qui visitent notre paroisse font les plus grands éloges de notre nouvelle église et particulièrement des décorations de l'intérieur, peintes à fresque. Les dessins et les nombreux tableaux sont de la plus grande beauté et nous aurons sans contredit le plus beau temple religieux de la province. C'est M. Auguste Gauthier, l'un de nos co-paroissiens qui a été l'architecte et le directeur des travaux de construction et l'édifice que l'on admire aujourd'hui, fait honneur à son talent et à son bon goût. Mais que dire du digne curé de la paroisse, M. l'abbé Joseph Dufresne, et des dévoués paroissiens qui l'ont si bien secondé pour assurer les moyens de construire une si belle église?

—Nous regrettons d'apprendre que l'épouse de M. le Dr Royal soit dangereusement malade.

—L'industrie laitière a prospéré cette année dans notre paroisse, et nos cultivateurs se réjouissent de s'être livrés à cette importante et si profitable exploitation.

ASSEMBLEES PUBLIQUES

18, jeudi—à midi, à Glenlea; à 7 p. m., à Sainte-Agathe.

19, vendredi—à midi, à Aubigny; à 7 p. m, à Morris.

20, samedi—à midi, Sainte-Elisabeth; à 7 p. m, à Saint-Jean-Baptiste.

21, dimanche—à midi, à Saint-Joseph; à 7 p. m., à Letellier.

Le candidat libéral est invité à ces assemblées.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La corporation a fait combler et niveler le chemin de l'avenue Provencher.

—Les exercices du mois du Rosaire, tous les soirs à la cathédrale sont très suivis.

—La vente des bancs, à la cathédrale, aura lieu le premier dimanche de novembre.

—Nous avons vu la semaine dernière à Winnipeg, une patate venant du district de Brandon et qui pesait 2lbs. Pour cette année, c'est remarquablement beau.

—Dom Benoit en compagnie de deux autres Chanoines Réguliers est arrivé dimanche du Nominingue. Tous trois sont repartis lundi pour Notre-Dame-de Lourdes.

Mde Dubuc, épouse de l'Hon. Juge Dubuc, à qui avait été confiée la direction du grand dîner offert récemment à Son Excellence Mgr Falconio à l'archevêché donnait jeudi soir une réception aux dames qui l'on secondée dans l'accomplissement de [illegible] tâche. Un grand nom[illegible] dames ont répondu à l'in[illegible] et la soirée à été des pl[illegible]ables.

La température, quoiqu[illegible] venant un peu froide est [illegible] dant belle et permet au [illegible] teur de rentrer leurs [illegible] légumes. Quand aux p[illegible] la campagne électorale [illegible] que moins parceque les [illegible] sont moins pénibles.

THE LIQUOR LICENCE A[illegible]

L'application suivante a été faite [illegible] considérée par le Bureau des Commissaires des Dicences, pour le District des Licences No. 4, à 8 h. a. m., jeudi, le 1er novembre A. D. 1900, à mon bureau aux bâtisses parlementaires, à Winnipeg:

Alfred Vaudry, pour une licence d'hôtel, dans le village de Lorette, lequel hotel sera situé sur le lot 53 de la paroisse de Lorette.

Daté à Saint-Boniface, ce 18e jour d'octobre, A. D. 1900.

J. PENROSE,
Insp. en Chef des Licences.

PERDUE, depuis deux semaines, une vache rouge avec des raies noires, la lettre Y marquée sur la cuisse, et une petite corde sur les cornes. Une récompense généreuse sera donnée à celui qui la ramènera à F. W. Sprado, Park View, vis-à-vis Elm Park, chemin de Pembina.
26 9-19 45-46

SAUVENT LEUR PETIT GARCON

IL ÉTAIT FAIBLE ET MALADE DEPUIS SON ENFANCE

A MESURE QU'IL VIEILLISSAIT, SA MALADIE SEMBLAIT AUGMENTER ET SES PARENTS CROYAIENT QU'IL SERAIT MALADE DURANT TOUTE SA VIE--LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS L'ONT GUÉRI APRÈS QU'ON EUT PERDU PRESQUE TOUT ESPOIR.

Du "Post," de Thorold, Ont. :—

M. James Dabauld et son épouse sont les deux personnes les mieux connues de la ville de Thorold, où elles ont passé plusieurs années. Elles ont un fils, qui, bien qu'il ne soit âgé que de dix ans, a beaucoup souffert et ses parents ont dépensé beaucoup d'argent pour tâcher de trouver un remède qui le guérirait et lui donnerait la santé; leurs recherches ont cependant été vaines jusqu'à ce qu'ils commençassent à lui faire prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Un reporter du "Post" ayant entendu parler de cette guérison, se rendit à la demeure de M Dubauld et obtint tous les renseignements de Mme Dubauld. "Je suis enchanté, dit Mme Dubault, de pouvoir faire connaître au public les faits concernant la maladie et la guérison de mon petit, si ce récit peut aider d'autres personnes souffrantes. Charley est maintenant âgé de dix ans. Dans son enfance, c'était un enfant très faible, mais depuis l'âge de quatre jusqu'à sept ans, il n'a passé aucune journée sans être malade. A l'âge de quatre ans, il commença à se plaindre d'avoir de fréquents maux de tête, qui plus tard, se firent sentir presque continuellement et bientôt les symptômes de débilité générale firent leur apparition. Il avait peu d'appétit, et il devint pâle et émacié, le moindre effort causait chez lui de violents battements de cœur et le vertige. Il avait souvent des dérangements d'estamac, ses lèvres devenaient bleuâtres et il souffrait de courte haleine. Il passait souvent la nuit sans dormir, et il se levait très faible, et fatigué le matin. Durant sa maladie il a été sous les soins du médecin. Tous deux différaient d'opinion dans le diagnostic de son cas. L'un disait qu'il souffrait du catarrhe de l'estomac, mais bien que l'enfant ait suivit son traitement il n'obtint aucun soulagement. L'autre médecin lui prodigua aussi ses soins, mais ne lui fit pas plus de bien que le premier Quelque temps après, ma tante attira mon attention sur les guérisons opérées par les Pilules Roses du Dr Williams et j'en achetai, au mois de Septembre 1897, et il commença à en prendre. Nous croyions depuis longtemps qu'il serait un invalide pour la vie, mais comme je devais faire tout en mon pouvoir pour procurer du soulagement à mon enfant, je décidai d'essayer les Pilules Rose du Dr Wr Williams. Je constatai que la première boite lui avait fait du bien et je continuai à lui faire prendre ces pilules ; il en prit cinq boîtes dans l'espace de six mois, ; il étais alors devenu fort et en bonne santé. Vu que tous les symptômes de son ancienne maladie sont disparus je considèrent qu'il est guéri d'une manière complète et permanente. Je considérerai toujours que c'est grâce aux Pilules Roses de Dr Williams, si notre petit garçon a recouvré la santé, et je crois qu'elles soulageront promptement toutes les personnes souffrantes qui en feront usage."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont aussi précieuses dans les cas d'enfants que ceux d'adultes, et les petits enfants chétifs profiteraient et engraisseraient bientôt si on leur faisait prendre ces pilules qui sont sans égales pour purifier le sang et renforcir le cerveau, le corps et les nerfs. En vente chez tous les marchand son envoyé franco par la poste à 50c. la boîte ou six boîtes pour $2.50 en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.—Ne permettez pas qu'on vous persuade de prendre un autre remède qu'on vous dira être "tout aussi bon."

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE BEURRE ET DE FROMAGE

Une assemblée de l'association des fabricants de beurre et de fromage est par la présente convoquée et aura lieu le 8 et le 9 novembre prochain. Le but de cette assemblée est de compléter l'organisation de la dite société, de renseigner le public agricole sur la situation actuelle de l'industrie laitière, d'étudier ses défaults et ses difficultés et de suggérer les moyens d'arriver à son amélioration. Notre exportation de fromage est considérablement diminuée cette année, les demandes sont restraintes et les prix moins élevés que d'habitude à cette saison, ce qui démontre quelques chose d'abnormal dans la situation.

Comme l'industrie laitière joue déjà un rôle important dans notre agriculture il importe non seulement à ceux qui s'occupent d'industrie laitière, mais aussi à toute personne qui a à cœur le bien-être de notre population d'assister à cette assemblée.

Il y aura séance agricole pour les Canadiens-français, jeudi soir le 8 novembre, à 7½ heures.

Jeudi matin à 9 heures, séance pour les affaires de la société.

Jeudi après-midi à 1½ heure, assemblée générale.

Jeudi soir, à 7½ heures, séance pour les Canadiens-français.

Vendredi matin, à 9 heures, séance pour l'adoption des rapports et des affaires générales de l'association.

S. M. BARRÉ, Président.

A. E. HUNTER, Secrétaire.

10-10-19 6i

Les Notres aux Etats-Unis

ROLLMAN

—Le R. P. W. Chauvin, premier vicaire de l'église du Sacré Cœur de Montréal, est l'hôte du R. P. Bourrassa. Il est venu pour assister au mariage de M. Chauvin, son frère qui habite dans la partie ouest, avec Mlle Rose Vaillancourt. Cette cérémonie aura lieu lundi prochain à dix heures a. m., à l'église Saint-Louis.

KANKAKEE

—Les journaux locaux annoncent que le comité central démocratique a retenu les services de l'avocat A. L. Granger pour les dernières semaines d'octobre.

—Samedi dernier avait lieu le mariage de M. Arthur Morin, employé à l'hôpital de l'Etat, avec Mlle Alice Armstrong, aussi employée dans cette institution.

—C'est temps des quarante-heures dans nos parages. Sainte-Anne avait ces saints exercices dimanche dernier.

FALL RIVER

—Mlle Flora Ferron, grièvement blessée à la collision de tramways le 4 juillet à Webster, vient de quitter l'hôpital Saint-Vincent de Worcester. Elle est arrivée ici chez ses parents, M. et Mme Geo. Ferron, rue Elm, et va beaucoup mieux. Mlle Ferron a éprouvé deux fractures à un bras et une jambe, qui donnaient beaucoup d'inquiétude aux médecins.

—M. Arthur Ledoux, employé à la Fall River Cash Market, propriété de M. Joseph Janson, conduisait son cheval, à pied, au coin des rues Quequechan et Pleasant. M. Ledoux suivait la bête de très près. Sans raison connue, il reçut une ruade sur la tête qui lui défonça le crâne et le priva de sentiment. Le Dr Duhaime se rendit en toute hâte pour lui prodiguer ses soins. La victime est en danger.

WOONSOCKET, R. I.

—Mme Joseph Lauzon a failli trouvé une mort horrible en tombant dans de vieilles latrines qui avaient été mal remplies. Elle était occupée à étendre du linge dans sa cour, quand elle se sentit enfoncer dans le sol qui cédait sous son poids. La malheureuse eut bientôt disparue tout entière, mais ses cris avaient attiré des voisins qui furent assez heureux pour la ramener à la surface. Elle était sans connaissance. Deux médecins la ramenèrent à la vie

PROVIDENCE, R. I.

—Le Rév. M. E. E. Norbert, qui devait être remplacé ici par un prêtre de Fall River, a pris le lit lundi. Ses adieux à ses paroissiens l'ont tellement surexcité qu'il a failli succomber à une attaque de nerfs. Ses jours sont en danger.

FRANKLIN

—On s'attend d'un moment à l'autre; à la mort du Dr L. R. Perreault, l'un des principaux citoyens de cette ville. Le Dr Perreault souffre d'un cancer à l'estomac et les médecins ont déclaré qu'il ne pouvait réchapper.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 15 Octt. 1900.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à 0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à 0 19
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb.	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb.	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	1 90
" Strong Baker	1 75
" Manitoba Baker	1 50
" Imperial Baker	1 30
" Supérieure XXXX	1 05
" Nestor	90
Gru, la tonne	12 50
Son, "	9 50

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	10 0 à	10 00
Charbon mou	4 50 à	4 50

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provenche $0.50 par mois.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

LES PETITES ANNONCES

Telles que
MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raison de 25 cents pour 6 lignes.

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

POUR UN HERITAGE

No. 41

DEUXIEME PARTIE

XX

LE DERNIER EFFORT—CONCLUSION

Il alla trouver un acteur du temps et le pria de lui apprendre l'art de se rajeunir.

Le résultat ne fut pas excellent, mais Mathilde avoua que l'aspect général rappelait l'ancien Henri de Chollet, dont l'expression du reste n'avait jamais été très jeune, ses traits étant fortement accusés.

Le jour convenu, nous nous trouvâmes tous réunis à la porte de la chambre de la pauvre folle, c'était le baron, sa femme. mon oncle et moi.

Nous ne pouvions parler, tant ce que nous tentions nous semblait décisif. Le comte était plus pâle qu'un mort, et malgré ma préoccupation, je tremblais qu'il ne pût supporter cette épreuve, cruelle pour lui.

Le malheureux se soutenait à peine, et lorsqu'il aperçut ma mère indifférente, berçant ce morceau de carton, il porta la main à sa gorge pour y comprimer un gémissement.

Tremblante, je m'avançai jusqu'au fauteuil de la pauvre femme, et silencieusement je m'agenouillai à ses côtés. Le comte se plaça derrière moi.

Ma mère toujours inconsciente, leva sur moi ses yeux sans expression, et lentement continua son monotone mouvement.

—Ecoutez-moi, maman, lui dis-je, en augmentant à chaque mot le timbre de ma voix, écoutez cet air que vous chantiez jadis au château de Kernac pour endormir Angèle.

Comme quelques mois auparavant ma mère tressaillit au son de ma voix, et resta immobile, l'oreille tendue; mais il était certain que le sens des mots n'arrivait pas jusqu'à son intelligence.

Poursuivant, je me mis à chanter une berceuse, dont m'avait parlé mon oncle et qu'il se rappelait être un des chants avec lesquels ma mère m'endormait.

Une secousse électrique agita ce pauvre corps, ses lèvres parurent chercher un mot et sa main pressa son front. Mais ses yeux, fixés sur mon visage, ne trouvaient rien qui pût lui rappeler le passé.

—Continuez, me dit le médecin ; et vous, Monsieur le comte, tâchez d'attirer son regard.

Mon oncle, à qui une fièvre d'angoisse faisait presque claquer les dents, se rapprocha de moi, se penchant sur mes épaules ; il passa son bras autour de mon cou, et mit son visage presqu'au niveau du mien.

Ma pauvre mère porta son regard sur lui, et se mit à trembler de tous ses membres, ses yeux fixés sur le comte cherchaient un nom, et les efforts visibles qu'elle faisait inutilement, nous déchiraient l'âme.

Tout à coup, le comte eut une inspiration divine : déchirant ma collerette, il arracha presque de mon cou le fil d'or qui soutenait le médaillon que je n'avais jamais quitté, et brusquement le tendit à la folle.

Celle-ci le saisit en poussant un cri terrible, comme si son cerveau se brisait sous l'effort.

—Henri ! Angèle ! cria-t-elle en retombant évanouie.

Ma joie et celle de mon oncle tenaient du délire. Pendant que le docteur prodiguait à la malade les soins qu'exigeait son évanouissement je couvrais ses mains de baisers et de larmes.

—Le souvenir est revenu, avait dit le médecin, elle est sauvée !

Effectivement, dès qu'elle ouvrit les yeux, elle se rappela la scène précédente, et, souriant à Henri :

—Ma fille ! mon Angèle ! murmura-t-elle.

—La voilà ! répondit celui-ci en me jetant dans ses bras.

Elle me regarda avec un geste d'étonnement.

—Si grande ! si belle ! se dit-elle comme à elle-même. en regardant avec curiosité autour d'elle.

Son regard tomba sur la baronne et le baron qui étaient, jusque là, restés un peu en arrière.

—Mathilde ! s'écria ma mère.

L'amie fidèle se précipita vers elle.

—Oui, Mathilde qui s'est jointe à ton frère Henri pour te ramener la fille dont la mort supposée avait bouleversé tes esprits.

La folle sembla chercher à saisir le sens de cette phrase, mais n'y parvenant pas, elle me serra sur son cœur en répétant :

—Mon Angèle !

Je ne puis dire qu'à partir de cette époque l'esprit de ma mère reprit son entière lucidité, car sa tête resta toujours un peu faible, et elle n'essayait même pas à s'expliquer ce qu'elle ne comprenait pas au premier abord ; mais son affection pour nous tous semblait s'être encore développée avec les années.

Cet état nous permit d'éviter avec elle toute explication sérieuse sur mon enlèvement et ses suites.

Elle crut facilement la fable que lui raconta Mathilde, et ne chercha jamais à s'expliquer pourquoi on ne m'appelait pas Mlle de Kernac.

Un baiser de moi, une caresse, un rien distrayait sa pensée, lorsque par hasard elle faisait une question sur ce sujet dangereux, et j'avoue que cette faiblesse intellectuelle, qui n'était rien à son cœur, me rendit la tâche que j'avais entreprise, plus facile.

Malgré cela, je refusai, à cause de ma frappante ressemblance avec elle, à aller vivre à Kernac malgré les instantes prières de mon oncle. Personne ne connaissait plus à Bordeaux ma mère, et notre famille étant éteinte, il était facile de détourner l'attention.

La comtesse qui sentait sa faiblesse mentale, avait refusé d'une façon absolue à renouer aucune relation. Nous l'emmenâmes donc au château, où elle vécut heureuse, entre son amie et moi, mais ne paraissant jamais lorsqu'il y avait des invités.

Quand mon oncle repartit pour Kernac, elle eut un violent désir de l'accompagner, voulant revoir la tombe de son mari, et nous dûmes lui prouver que son récent état de santé rendait ce long voyage dangereux.

Son amour pour moi était si fort qu'elle acceptait tout ce que je désirais, et il suffisait qu'un projet ne semblât pas de mon goût, pour qu'elle y renonçât tout de suite.

Ce fut le cœur débordant de tristesse que le comte de Kernac reprit le chemin de son château solitaire, mais il avait compris de lui-même que sa présence à Bordeaux, auprès de nous, attirerait sur moi une attention qu'il était au moins inutile de soulever.

Je le vis partir le cœur serré, car je compris combien sa vie allait redevenir triste au milieu des souvenirs douloureux qu'il retrouverait à Kernac, et que sa réparation ne suffisait pas à effacer.

Sans ma mère, j'aurais presque eu le courage de l'accompagner ; mais je ne voulais ni la laisser seule, ni l'emmener. Je fis promettre à mon oncle de renoncer à sa vie de réclusion, et de recommencer à chasser, s'il ne pouvait consentir à renouer ses anciennes relations ; et j'écrivis à l'abbé pour le prier de veiller sur cet homme si malheureux.

Pendant un an ou deux, je reçus régulièrement de ses nouvelles. Dirigé par les conseils du chapelain, il s'intéressa petit à petit à tous ceux qui entouraient ses domaines, surtout aux familles où il y avait des enfants, et répandit sur eux des bienfaits nombreux ; aussi la terreur, qu'il avait si longtemps inspirée, se changea bientôt en pitié pour cette âme si triste.

Au bout de ce temps, mes chères filles, je vis souvent un parent du baron de Mortarembert et j'eus la joie de faire un mariage qui assura le bonheur de ma vie, car je puis dire que le premier chagrin que me causa votre grand'père fut celui de sa mort.

A l'occasion de mon mariage, je voulus que mon oncle vint à Bordeaux, mais sa santé, loin de s'améliorer, avait achevé de s'ebranler et l'abbé m'apprit qu'un voyage aussi long ne lui était plus possible.

Quelques lignes, mises en particulier, me firent comprendre qu'un des derniers vœux du comte de Kernac était de me revoir avant de mourir. Aussi, décidai-je facilement votre grand'père à diriger vers la Bretagne notre voyage.

J'arrivai à temps ; depuis un mois mon oncle allait de plus en plus mal, et j'eus la triste consolation de le voir s'éteindre entre mes bras, c'est-à-dire entouré de toute l'affection que je pus lui témoigner dans ces sombres moments, que l'abbé adoucit au nom de la religion.

Ce fut à cette époque que je connus le testament de mon oncle, et l'acte d'adoption fait à mon profit, par lequel je rentrais en possession de tous les biens des comtes de Kernac.

Que me reste-t-il à vous dire, mes chères filles, pendant vingt-cinq ans ma vie fut calme et heureuse, et le bonheur tranquille ne se raconte pas.

J'appris un jour qu'Ernest Lefort avait quitté l'Angleterre, emmenant son père.

FIN

Tout nouvel abonne qui nous enverra maintenant $1.00 POUR SA. Souscription Recevra LE MANITOBA Jusqu'au 1er Janvier ....1902.